2008-02323

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE
www.chrc-ccdp.ca

Ressources

Salle des nouvelles

Communiqués

2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000

18/05/2001

La Commission des droits de la personne promet d'améliorer le milieu de travail de ses employés

strong>OTTAWA, le 18 mai 2001 - La présidente de la Commission canadienne des droits de la personne a promis aux employés de l'organisme de travailler avec eux pour créer un meilleur milieu de travail.

Michelle Falardeau-Ramsay a pris cet engagement dans une note de service adressée aux employés de la Commission. Elle rend sa réaction publique en raison du niveau d'intérêt suscité par les travaux de la Commission et de la nécessité pour elle d'avoir la confiance du public pour faire efficacement son travail.

« Un roulement élevé du personnel nous a mis la puce à l'oreille, a déclaré Mme Falardeau-Ramsay. Nous avons décidé de commander une étude indépendante de l'environnement de travail, avec la participation active du personnel de la Commission. Le rapport qui a été produit précise avec une grande franchise la nature et l'étendue des problèmes qui se posent dans notre milieu de travail. Nous nous employons maintenant activement à résoudre ces problèmes ensemble. »

Mme Falardeau-Ramsay a également parlé d'un avocat de la Commission qui a été mis en congé payé en attendant les résultats d'une enquête sur des allégations d'inconduite.

La présidente de la Commission a déclaré que la gravité des allégations a obligé la direction à agir.

Mme Falardeau-Ramsay a ajouté qu'elle ne pouvait pas en dire plus à ce sujet en raison de l'enquête en cours.

Dernière mise à jour : 2004-02-27